

Chapitre 3

État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

Contenu

Que nous disent les résultats financiers de 2022 sur la situation financière de la province?.....	71
La province est-elle en mesure de maintenir ses programmes existants?.....	72
La province dispose-t-elle d'une marge de manœuvre en ce qui touche sa capacité de hausser les impôts et les taxes ainsi que sa capacité d'emprunt?.....	73
La province est-elle vulnérable en raison de sa dépendance à l'endroit de sources externes de recettes?	74
Résumé des indicateurs financiers	75
Détails à l'appui des indicateurs de viabilité.....	78
Détails à l'appui des indicateurs de flexibilité	89
Détails à l'appui des indicateurs de vulnérabilité	94

État de la situation financière du Nouveau-Brunswick

Que nous disent les résultats financiers de 2022 sur la situation financière de la province?

La situation financière de la province s'est améliorée depuis 2021

- 3.1** Ce chapitre présente les résultats de nos travaux d'évaluation de la situation financière de la province. Dans l'ensemble, la situation financière de la province s'est améliorée par rapport à l'an dernier.
- 3.2** Nos conclusions reposent sur l'analyse de douze indicateurs financiers¹ servant à évaluer l'état des finances d'entités du secteur public. Ils donnent un aperçu plus global de la situation financière de la province. La pièce 3.4 présente un résumé complet portant sur tous les indicateurs avec les changements par rapport à nos analyses de 2021.
- 3.3** L'information financière présentée dans ce chapitre couvre la période allant jusqu'au 31 mars 2022. Un important excédent annuel attribuable à l'augmentation des recettes fiscales provinciales a eu une incidence sur les résultats financiers de la province cette année. Consultez le chapitre 2 du présent volume pour en savoir plus sur l'incidence des hausses des recettes fiscales provinciales sur les résultats financiers de cette année.

¹ Nous faisons rapport sur douze indicateurs de la santé financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (EPR). Cette analyse a pour but d'offrir un tour d'horizon plus complet de la santé financière de la province, car elle permet de mettre en lumière les tendances sous-jacentes. Elle apporte en outre des précisions sur l'information publiée dans les états financiers consolidés audités, car ces derniers reflètent uniquement la situation financière de la province à un moment particulier.

La province est-elle en mesure de maintenir ses programmes existants?

Tendances générales favorables à la viabilité à court terme

3.4 La capacité de la province à maintenir les programmes et les services existants sans augmenter la dette nette était bonne en 2022, en raison principalement de l'excédent annuel de la province. Cela explique pourquoi notre évaluation a conclu que cinq des sept indicateurs de viabilité à court terme étaient encore favorables cette année.

Amélioration des tendances à long terme en matière de viabilité

3.5 En 2022, trois des sept indicateurs de tendance à long terme sont maintenant évalués comme étant favorables, alors qu'ils étaient défavorables ou neutres l'année précédente. Deux autres tendances visant les indicateurs de viabilité demeurent neutres et deux autres demeurent défavorables en 2022.

3.6 La pièce 3.1 présente un résumé des indicateurs de viabilité de la province. Nous avons évalué la viabilité comme étant essentiellement favorable à court terme et mitigée à long terme. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'année précédente où les tendances des indicateurs de viabilité étaient essentiellement défavorables.

Définition du concept de viabilité

3.7 Le concept de viabilité indique si la province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans avoir à alourdir le fardeau imposé à l'économie.

Pièce 3.1 - Tendances des indicateurs de viabilité

Tendances des indicateurs de viabilité

Indicateur de viabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/Passif	Favorable	Défavorable
Actif financier/Passif	Favorable	Défavorable
Dette nette/recettes annuelles totales	Favorable	Favorable
Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
Dette nette/PIB	Favorable	Favorable
Déficit accumulé/PIB	Favorable	Favorable
Charges totales/PIB	Neutre	Neutre

Source : Pièce préparée par VGNB.

La province dispose-t-elle d'une marge de manœuvre en ce qui touche sa capacité de hausser les impôts et les taxes ainsi que sa capacité d'emprunt?

Tendances de flexibilité généralement défavorables

- 3.8** À notre avis, la tendance relative à la marge de manœuvre (ou flexibilité) dont dispose la province quant à sa capacité de hausser les impôts et les taxes et à sa capacité d'emprunt demeure largement défavorable à long terme, ce qui tient aux raisons suivantes :
- le vieillissement des infrastructures (par exemple des écoles, des autoroutes et des ponts qui devront tôt ou tard être remplacés);
 - le pourcentage des recettes de provenance interne par rapport au PIB a généralement augmenté au cours des dix dernières années (un plus grand nombre de recettes de provenance interne par rapport au PIB pourrait limiter la capacité future d'augmenter les impôts au besoin pour financer les activités).
- 3.9** Comme le résume la pièce 3.2, nous avons évalué les tendances des indicateurs de flexibilité à court terme et à long terme comme étant essentiellement défavorables.

Définition du concept de flexibilité 3.10 La flexibilité s'entend de la mesure dans laquelle un gouvernement peut modifier le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal imposé à l'économie afin de maintenir ses programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers. Lorsque la flexibilité diminue, le gouvernement est moins en mesure d'assumer ses charges à même ses recettes de provenance interne.

Pièce 3.2 - Tendances des indicateurs de flexibilité

Tendances des indicateurs de flexibilité

Indicateur de flexibilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Frais de la dette publique/recettes	Favorable	Favorable
Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Défavorable	Défavorable
Recettes de provenance interne/PIB	Défavorable	Défavorable

Source : Pièce préparée par VGNB.

La province est-elle vulnérable en raison de sa dépendance à l'endroit de sources externes de recettes?

Tendances positives, mais une vulnérabilité demeure

3.11 Cette année, nous avons modifié les indicateurs à court et à long terme pour les transferts gouvernementaux en revenus totaux, qui sont passés de défavorables à neutres. À notre avis, même si cet indicateur a un résultat plus positif cette année, la province demeure vulnérable aux modifications des transferts du gouvernement fédéral.

3.12 Ainsi que le résume la pièce 3.3, il ressort de notre évaluation que la vulnérabilité, tant à court qu'à long terme, est mitigée.

Définition du concept de vulnérabilité

3.13 La vulnérabilité correspond à la mesure dans laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

Pièce 3.3 - Tendances des indicateurs de vulnérabilité

Tendances des indicateurs de vulnérabilité

Indicateur de vulnérabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Paiements de transfert/recettes totales	Neutre	Neutre
Dettes en devises/dette nette	Favorable	Favorable

Source : Pièce préparée par VGNB.

Résumé des indicateurs financiers
--

3.14 La pièce 3.4 présente le résumé de notre analyse de tous les indicateurs financiers de la province. On y trouve les renseignements suivants :

- les indicateurs correspondant à chaque catégorie (viabilité, flexibilité et vulnérabilité);
- l'objet de chaque indicateur;
- la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (dix ans);
- un renvoi au paragraphe du présent chapitre où nous commentons l'indicateur plus en détail.

Pièce 3.4 - Résumé des indicateurs financiers

	Indicateur	Objet	Tendance à court terme	Tendance à long terme	Variation de la tendance par rapport à l'exercice précédent	Paragraphe
Viabilité	Actif/Passif	Permet de savoir dans quelle mesure le gouvernement finance ses activités en émettant des titres d'emprunt.	Favorable	Défavorable	Aucun changement	3.16
	Actif financier/ Passif	Reflète la mesure dans laquelle des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées.	Favorable	Défavorable	Aucun changement	3.20
	Dette nette/ recettes annuelles totales	Permet de savoir s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées	Favorable	Favorable	Modification de la tendance à court terme (qui était auparavant neutre)	3.24
	Charges par fonction/ charges totales	Illustre la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps.	Neutre	Neutre	Aucun changement	3.28
	Dette nette/PIB	Montre la relation entre la dette nette et l'activité économique.	Favorable	Favorable	Modification de la tendance à long terme (qui était auparavant défavorable)	3.34
	Déficit accumulé/PIB	Sert à mesurer la somme des résultats des activités de l'exercice courant et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique.	Favorable	Favorable	Modification de la tendance à long terme (qui était auparavant défavorable)	3.38
	Charges totales/PIB	Met en lumière la tendance qui soutient les dépenses gouvernementales au fil du temps par rapport à la croissance économique.	Neutre	Neutre	Aucun changement	3.41

Pièce 3.4 - Résumé des indicateurs financiers (suite)

Flexibilité	Frais de la dette publique (consolidée)/ recettes	Montre dans quelle mesure les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements courants en matière de finances et de services.	Favorable	Favorable	Aucun changement	3.48
	Valeur comptable nette des immobilisations /coût des immobilisations	Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services.	Défavorable	Défavorable	Aucun changement	3.52
	Recettes de provenance interne/PIB	Mesure la proportion des recettes qui sont tirées de l'économie.	Défavorable	Défavorable	Modification de la tendance à court terme (qui était auparavant neutre)	3.56
Vulnérabilité	Paiements de transfert/ recettes totales	Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement.	Neutre	Neutre	Modification de la tendance à court et à long terme (qui était auparavant défavorable)	3.62
	Dette en devises/dette nette	Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement en cas de fluctuations des taux de change.	Favorable	Favorable	Aucun changement	3.67

Source : Pièce préparée par VGNB.

Détails à l'appui des indicateurs de viabilité

Définition du concept de viabilité **3.15** Le concept de viabilité indique si la province peut maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans avoir à alourdir la dette consolidée.

Rapport entre l'actif et le passif

Changements positifs des tendances, mais la province continue d'emprunter pour financer ses activités **3.16** Nous avons encore une fois évalué la tendance à court terme comme étant favorable et la tendance à long terme, comme étant défavorable.

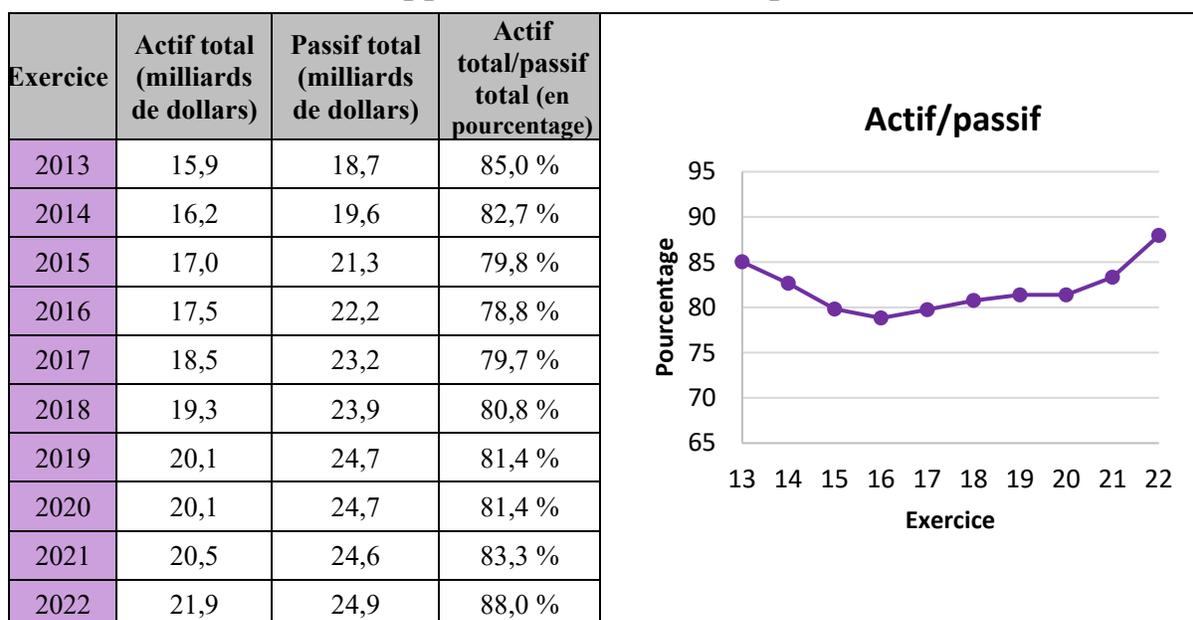
3.17 Au fil des six derniers exercices, cet indicateur s'est amélioré, ce qui reflète une tendance favorable à court terme. Au cours des dix derniers exercices, le pourcentage calculé pour la province est demeuré inférieur à 100 %, ce qui indique que cette dernière a financé ses activités au moyen de titres d'emprunt (dette consolidée). Bien que des changements positifs se soient produits lors des derniers exercices et que le pourcentage se soit amélioré, dans l'ensemble, il s'agit d'une tendance défavorable pour l'indicateur à long terme.

3.18 Le rapport entre l'actif et le passif (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.5.

Comment interpréter la pièce **3.19** Si le rapport entre l'actif et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie que le passif de la province est supérieur à son actif, ce qui dénote une tendance négative. En d'autres termes, cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et a financé ses activités par l'émission de titres d'emprunt, qui s'ajoutent à la dette consolidée.

Pièce 3.5 - Rapport entre l'actif et le passif

Rapport entre l'actif et le passif



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre l'actif financier et le passif

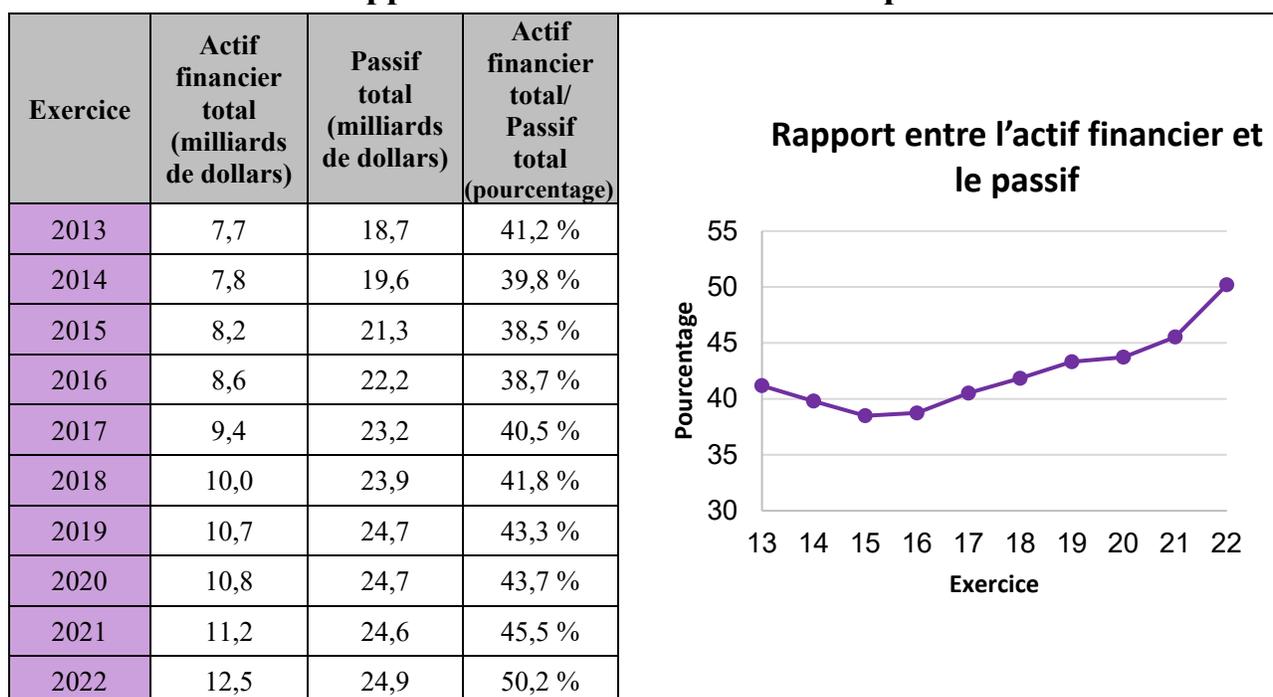
Les tendances sont positives, mais les recettes futures demeurent nécessaires pour payer les transactions antérieures

- 3.20** Selon notre évaluation, la tendance à court terme est favorable, mais la tendance à long terme est défavorable.
- 3.21** Malgré l'amélioration que l'on peut noter depuis les sept dernières années, le rapport demeure inférieur à 100 %, ce qui signifie qu'il faudra consacrer des recettes futures au paiement d'opérations passées. Par conséquent, nous estimons que la tendance à long terme demeure défavorable. Au cours des derniers exercices, le pourcentage provincial pour cet indicateur s'est amélioré, ce qui représente un changement positif et démontre une tendance favorable à court terme.
- 3.22** Le rapport entre l'actif financier et le passif (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.6.

Comment interpréter la pièce **3.23** Si le rapport entre l'actif financier et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie qu'il faudra utiliser des excédents futurs pour effectuer les paiements requis au titre d'opérations et d'événements passés, ce qui dénote une tendance défavorable. Un pourcentage croissant indique une tendance favorable à court terme.

Pièce 3.6 - Rapport entre l'actif financier et le passif

Rapport entre l'actif financier et le passif



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

Changement positif pour la tendance à long terme **3.24** En 2022, nous avons de nouveau évalué la tendance à court terme comme étant favorable, et nous avons modifié notre évaluation de la tendance à long terme de neutre à favorable.

3.25 Le rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales de la province a augmenté de 2013 à 2016, ce qui signifie que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer sa dette nette. Toutefois, le pourcentage a diminué chaque année depuis 2016, ce

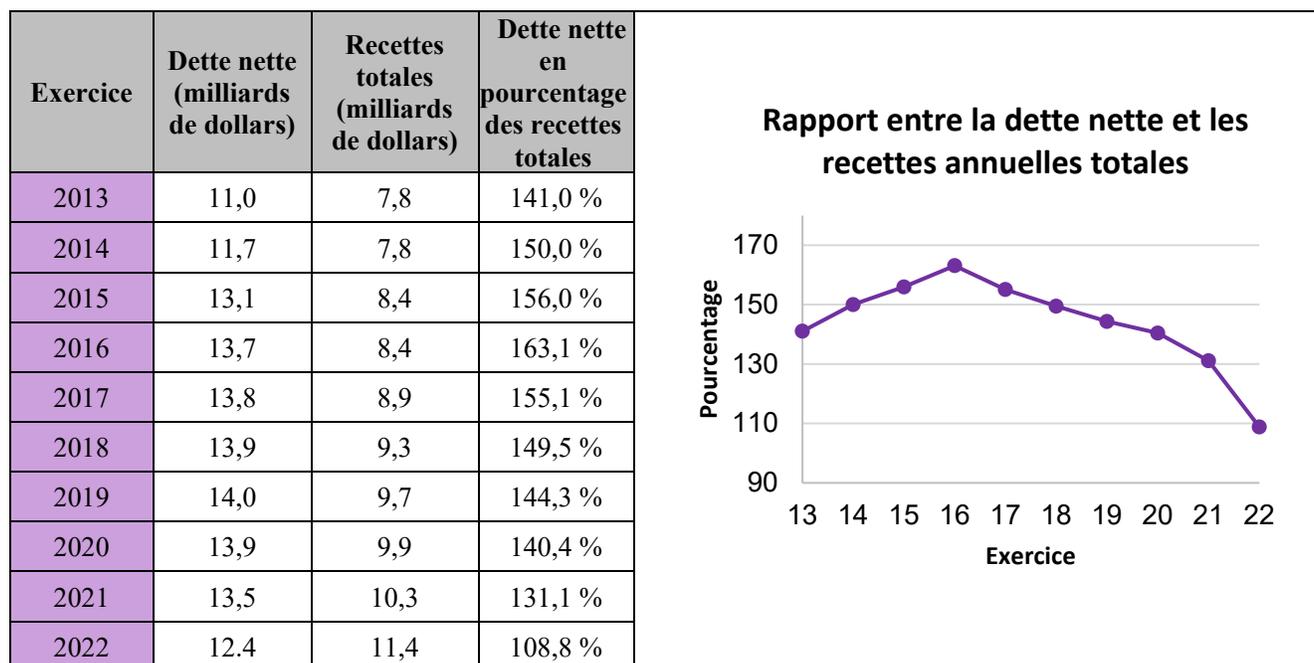
qui constitue une tendance positive. Le pourcentage pour 2022 est maintenant le plus faible enregistré au cours de la dernière décennie. En 2022, ce rapport est descendu à 108,8 %, du fait de la baisse de la dette nette conjuguée à la hausse des recettes totales. Par conséquent, les tendances à court et à long terme ont été jugées favorables. Il faut toutefois faire une interprétation prudente de cet indicateur, car la tendance positive observée tient pour une part à des transferts fédéraux et de hausses des recettes fiscales provinciales qui pourraient ne pas être récurrents.

3.26 Le rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.7.

Comment interpréter la pièce

3.27 Une hausse du rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales dénote une tendance négative, car cela signifie que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. La dette nette fournit une mesure des recettes futures qui devront être affectées au paiement d'opérations et d'événements passés.

Pièce 3.7 - Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales

Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre les charges par fonction et les charges totales

- 3.28** Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant neutres, car il y a eu peu de changements dans la façon dont les charges sont imputées aux fonctions au cours des dix derniers exercices. Les frais de service de la dette consolidée sont demeurés relativement stables au cours de la dernière décennie.
- 3.29** La taille de la dette nette du Nouveau-Brunswick doit être surveillée de près à l'avenir. Les intérêts sur la dette consolidée accaparent des ressources qui pourraient autrement être affectées à la prestation de services.
- 3.30** Le rapport entre les charges par fonction et les charges totales (indicateur de viabilité) pour l'exercice 2022 est présenté à la pièce 3.8. Cette pièce fait état du

montant des charges imputées à chaque fonction pour l'exercice.

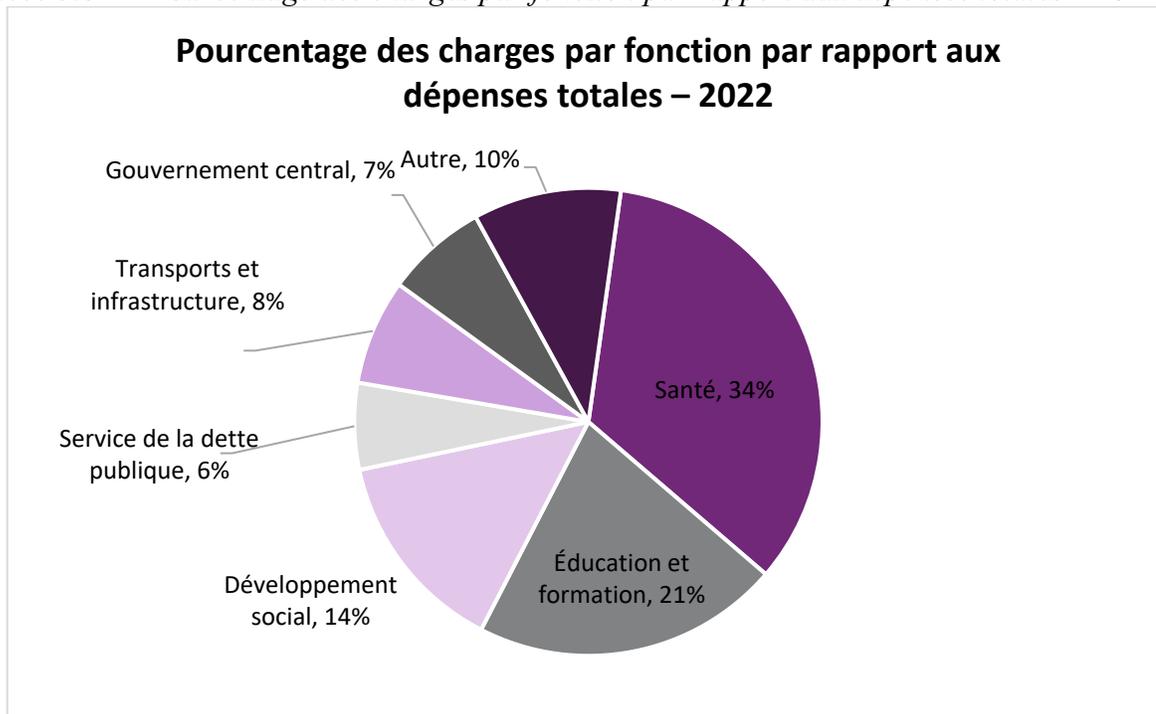
Comment interpréter la pièce

3.31 On peut interpréter les deux pièces de cette section de la manière suivante :

- Dans la pièce 3.8, chaque secteur du diagramme à secteurs représente le pourcentage des charges à imputer à chaque fonction en 2022.
- Dans la pièce 3.9, chaque ligne dans le graphique représente les charges par fonction. La ligne présente le pourcentage des charges à imputer à chaque fonction au fil des exercices. Lorsque la ligne baisse, cela signifie que la province impute un plus faible pourcentage de ses charges à la fonction (autrement dit, la fonction reçoit une plus petite part du total).

Si la province impute une plus forte portion de ses charges au service de la dette consolidée, cela constitue une tendance négative, car il s'agit d'une indication que les frais de service de la dette augmentent.

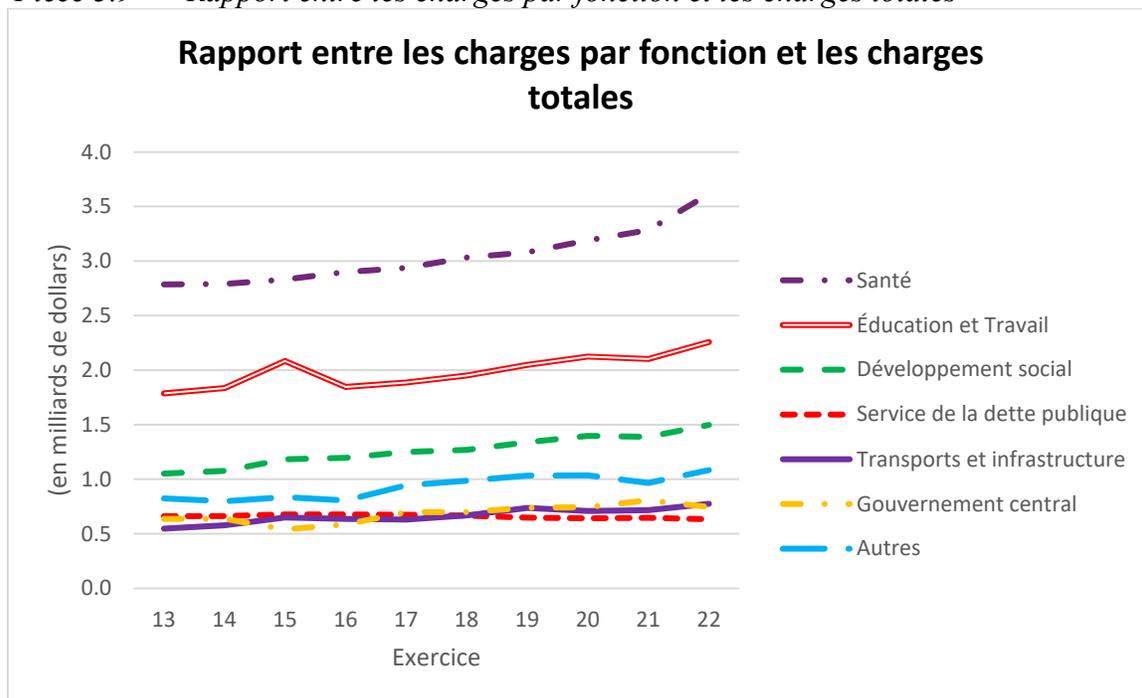
Pièce 3.8 - Pourcentage des charges par fonction par rapport aux dépenses totales – 2022



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les Comptes publics de 2022.
« Autres » comprend : services de protection, développement économique, ressources, et travail et emploi

- 3.32** L'examen de la pièce 3.8 permet de faire les observations suivantes :
- Les charges en matière d'éducation et de formation et ainsi qu'en santé mobilisent 55 % des charges totales en 2022, soit la même proportion qu'en 2021 (54 %).
 - Les charges au titre du service de la dette publique (635 millions de dollars) sont plus élevées que les charges pour des postes comme le Service de la protection (349 millions de dollars) et le Développement économique (347 millions de dollars).
- 3.33** Le rapport entre les charges par fonction et les charges totales (indicateur de viabilité) lors des dix derniers exercices est présenté à la pièce 3.9.

Pièce 3.9 - Rapport entre les charges par fonction et les charges totales



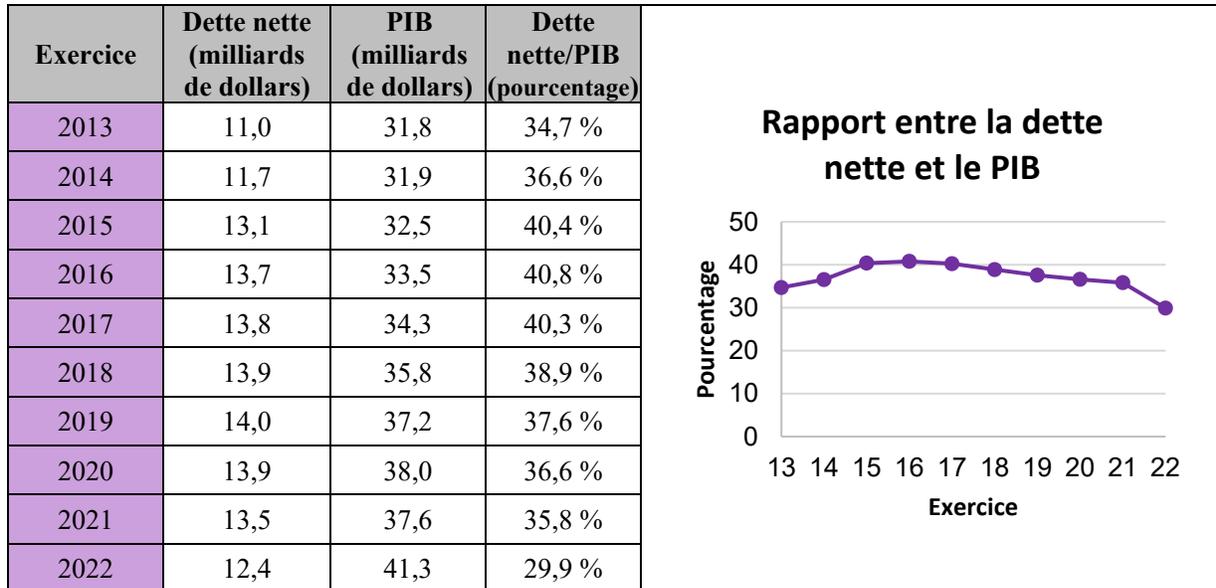
Source : Pièce préparée par le VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

« Autres » comprend : services de protection, développement économique, ressources, et travail et emploi

Rapport entre la dette nette et le PIB

- Changement positif pour la tendance à long terme** **3.34** Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable, et nous avons modifié notre évaluation de la tendance à long terme de défavorable à favorable.
- 3.35** Nous remarquons une tendance négative de 2013 à 2016, car la hausse de la dette nette de la province a été plus rapide que la croissance de l'économie. Cette tendance s'inverse à partir de 2017 jusqu'en 2022 : la croissance de l'économie prend alors le pas sur celle de la dette nette. Le pourcentage pour 2022 est maintenant le plus faible enregistré au cours de la dernière décennie. C'est pourquoi notre évaluation conclut que les tendances à court et à long terme sont favorables. Bien que ce résultat soit favorable, il faut faire une interprétation prudente de cet indicateur, car la tendance positive observée tient pour une part à des transferts fédéraux et à une hausse des recettes fiscales provinciales, qui pourraient ne pas être récurrents. Par conséquent, la réduction de la dette nette connexe peut également ne pas être de nature récurrente.
- 3.36** Le rapport entre la dette nette et le PIB (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.10.
- Comment interpréter la pièce** **3.37** Une hausse de la dette nette exprimée en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie que la dette nette (qui correspond à l'excédent du passif sur l'actif financier) croît plus rapidement que le PIB.

Pièce 3.10 - Rapport entre la dette nette et le PIB

Rapport entre la dette nette et le PIB

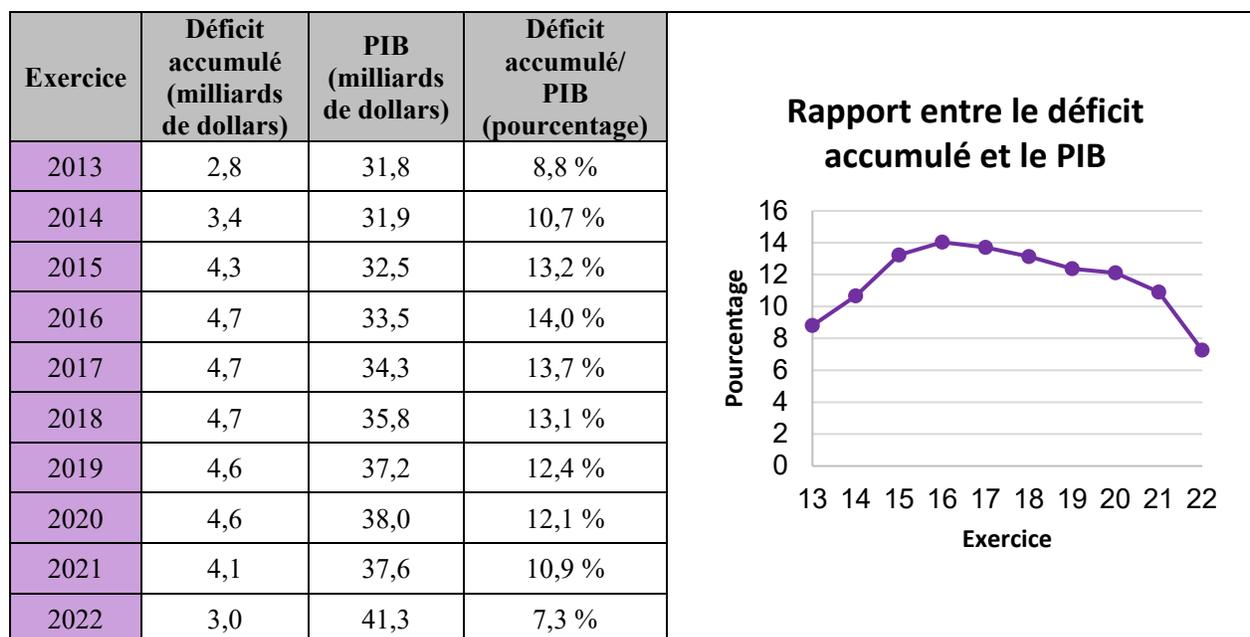
Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

- Changement positif pour la tendance à long terme*** **3.38** Nous avons évalué la tendance à court terme comme étant favorable et nous avons modifié notre évaluation de la tendance à long terme, qui passe de défavorable à favorable.
- 3.39** La pièce 3.11 montre que la tendance est négative de 2013 à 2016, la hausse du déficit accumulé l'emportant sur la croissance de l'économie. On peut voir que cette tendance négative diminue de 2017 à 2022, car le déficit accumulé a diminué tandis que l'économie a grandi. Le pourcentage pour 2022 est maintenant le plus faible enregistré au cours de la dernière décennie. Bien que ce résultat à court terme soit favorable, il faut faire une interprétation prudente de cet indicateur, car la tendance positive observée tient pour une part à des transferts fédéraux et des recettes fiscales provinciales qui pourraient ne pas être récurrents. Par conséquent, la réduction du déficit accumulé connexe peut ne pas être de nature récurrente.
- Comment interpréter la pièce*** **3.40** Le déficit accumulé correspond à la mesure dans laquelle les recettes de l'exercice actuel et des exercices antérieurs n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels actuels et passés au titre de la prestation des services. Une hausse du déficit accumulé exprimé en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie que le déficit accumulé croît plus rapidement que le PIB.

Pièce 3.11 - Rapport entre le déficit accumulé et le PIB

Rapport entre le déficit accumulé et le PIB



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre les charges totales et le PIB

- 3.41** Nous avons encore évalué les tendances à court et long terme comme étant neutres.
- 3.42** Ainsi que le montre la pièce 3.12, les charges totales exprimées en pourcentage du PIB sont demeurées relativement constantes entre 2013 et 2022, oscillant entre 25,7 % et 26,3 %. L'exercice 2015 constitue l'exception, avec un rapport de 27,1 %. Dès lors, selon notre évaluation, la tendance à court terme est neutre, tout comme la tendance à long terme. Une mise en garde s'impose toutefois : en effet, bien que les tendances soient neutres, les dépenses provinciales ont augmenté au cours des dix derniers exercices.
- 3.43** Le rapport entre les charges totales et le PIB (indicateur de viabilité) est présenté à la pièce 3.12.

Comment interpréter la pièce 3.44 Une hausse des dépenses totales exprimées en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie que les charges gouvernementales augmentent plus rapidement que le PIB.

Pièce 3.12 - Rapport entre les charges totales et le PIB

Rapport entre les charges totales et le PIB

Exercice	Charges totales (milliards de dollars)	PIB (milliards de dollars)	Charges totales PIB (pourcentage)
2013	8,3	31,8	26,1 %
2014	8,4	31,9	26,3 %
2015	8,8	32,5	27,1 %
2016	8,7	33,5	26,0 %
2017	9,0	34,3	26,2 %
2018	9,3	35,8	26,0 %
2019	9,6	37,2	25,8 %
2020	9,8	38,0	25,8 %
2021	9,9	37,6	26,3 %
2022	10,6	41,3	25,7 %

Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Détails à l'appui des indicateurs de flexibilité

Définition du concept de flexibilité 3.45 La flexibilité s'entend de la mesure dans laquelle le gouvernement peut modifier le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal imposé à l'économie afin de maintenir ses programmes et de s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers.

3.46 Les frais de service de la dette consolidée sont l'un des déterminants de la flexibilité des gouvernements que l'on mentionne le plus souvent. Il s'agit d'un indicateur de flexibilité parce que le service de la dette consolidée représente le premier engagement financier du gouvernement, et que ce dernier n'a aucune marge de manœuvre en ce qui concerne le calendrier de ces paiements.

3.47 Le coût du service de la dette est surtout composé des éléments suivants :

- les intérêts sur la dette consolidée de la province ainsi que les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition;
- l'amortissement des gains et pertes de change;
- l'amortissement des escomptes et des primes consentis à l'émission des débentures de la province;
- l'intérêt sur les emprunts à court terme, compensé par les revenus d'investissements à court terme.

Il ne comprend pas les remboursements du capital de la dette consolidée de la province.

Rapport entre les frais de service de la dette publique (consolidée) et les recettes

3.48 Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant favorables.

3.49 La pièce 3.13 montre que les frais de service de la dette consolidée exprimés en pourcentage des recettes totales de la province ont diminué en 2022 par rapport aux dix exercices antérieurs. Cette baisse s'explique par l'augmentation des recettes de la province en 2022, tandis que les frais de service de la dette consolidée sont demeurés relativement stables.

3.50 Le rapport entre les frais de service de la dette publique (consolidée) et les recettes (indicateur de flexibilité) est présenté à la pièce 3.13.

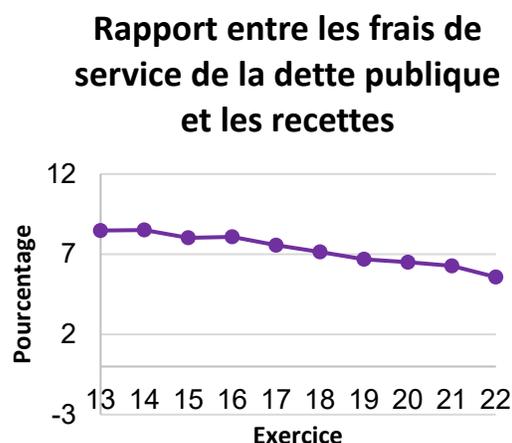
Comment interpréter la pièce

3.51 Une diminution des frais de la dette publique (consolidée) exprimés en pourcentage des recettes dénote une tendance favorable, car cela signifie que, toutes proportions gardées, une part moins importante des recettes est requise pour acquitter les frais de service de la dette consolidée.

Pièce 3.13 - Rapport entre les frais de la dette publique (consolidée) et les recettes

Rapport entre les frais de la dette publique (consolidée) et les recettes

Exercice	Frais de service de la dette publique (consolidée) (milliards de dollars)	Recettes (milliards de dollars)	Frais du service de la dette publique (consolidée)/ Recettes (pourcentage)
2013	0,7	7,8	8,5 %
2014	0,7	7,8	8,5 %
2015	0,7	8,4	8,0 %
2016	0,7	8,4	8,1 %
2017	0,7	8,9	7,6 %
2018	0,7	9,3	7,1 %
2019	0,6	9,7	6,7 %
2020	0,6	9,9	6,5 %
2021	0,6	10,3	6,3 %
2022	0,6	11,4	5,6 %



Source : Préparé par VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

- 3.52** Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant défavorables.
- 3.53** La pièce 3.14 montre que, en moyenne, la durée de vie utile résiduelle moyenne des immobilisations de la province correspond à environ 50,3 % de leur vie utile totale. Par exemple, une immobilisation dont la vie utile est estimée à dix ans a maintenant une durée de vie utile de cinq ans approximativement.
- 3.54** Le rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations (indicateur de flexibilité) est présenté à la pièce 3.14.
- 3.55** Une baisse de la valeur comptable nette des immobilisations exprimée en pourcentage du coût des

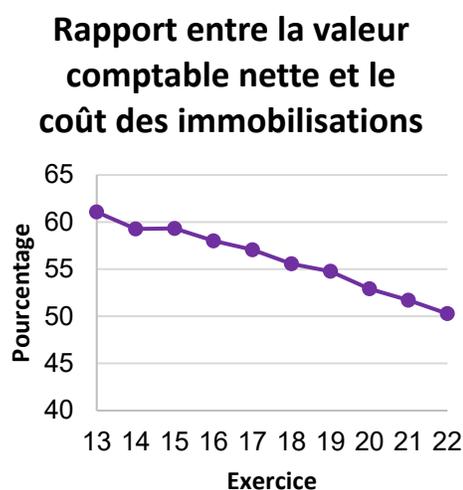
Comment interpréter la pièce

immobilisations indique une tendance négative, étant donné que la dépréciation (utilisation) des actifs est plus rapide que leur remplacement. Nous tenons à avertir le lecteur au sujet de l'utilisation de cet indicateur. Il est fondé sur une estimation de la vie utile d'un bien.

Pièce 3.14 - Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

Exercice	Valeur comptable nette (milliards de dollars)	Coût des immobilisations (milliards de dollars)	Valeur comptable nette en pourcentage du coût des immobilisations
2013	8,0	13,1	61,1 %
2014	8,0	13,5	59,3 %
2015	8,6	14,5	59,3 %
2016	8,7	15,0	58,0 %
2017	8,9	15,6	57,1 %
2018	9,0	16,2	55,6 %
2019	9,2	16,8	54,8 %
2020	9,1	17,2	52,9 %
2021	9,1	17,6	51,7 %
2022	9,1	18,1	50,3 %



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

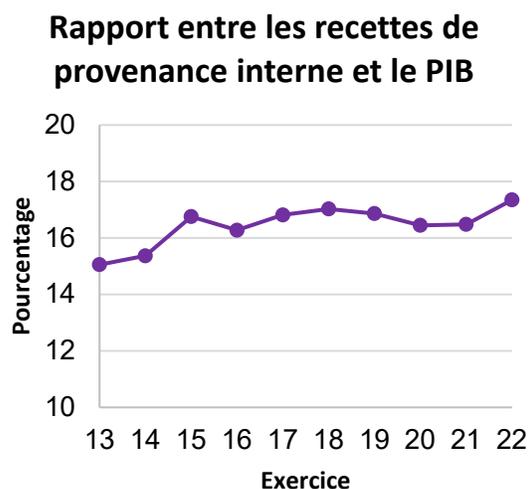
Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

- La tendance à court terme est maintenant défavorable*** **3.56** Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant défavorables. La tendance à court terme a été jugée neutre à l'exercice antérieur.
- 3.57** À court terme, les recettes de provenance interne (comme les impôts et les taxes) exprimées en pourcentage du PIB se sont accrues, ce qui indique que la province a augmenté ses recettes fiscales perçues auprès de l'économie provinciale récemment. Nous avons donc estimé que la tendance à court terme était défavorable.
- 3.58** Nous évaluons toujours la tendance à long terme comme étant défavorable. De 2013 à 2022, les recettes de provenance interne exprimées en pourcentage du PIB ont généralement augmenté.
- 3.59** Le rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB (indicateur de flexibilité) est présenté à la pièce 3.15.
- Comment interpréter la pièce*** **3.60** Une hausse des recettes de provenance interne exprimées en pourcentage du PIB dénote une tendance négative, car cela signifie qu'une part plus importante des recettes de la province est tirée de l'économie provinciale. Cela a comme effet de limiter la capacité de la province à hausser les impôts et les taxes dans le futur, de sorte qu'elle dispose de moins de latitude quant aux moyens de générer des recettes.

Pièce 3.15 - Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Exercice	Recettes de provenance interne (milliards de dollars)	PIB (milliards de dollars)	Recettes de provenance interne en pourcentage du PIB (pourcentage)
2013	4,8	31,8	15,1 %
2014	4,9	31,9	15,4 %
2015	5,4	32,5	16,8 %
2016	5,4	33,5	16,3 %
2017	5,8	34,3	16,8 %
2018	6,1	35,8	17,0 %
2019	6,3	37,2	16,9 %
2020	6,3	38,0	16,4 %
2021	6,2	37,6	16,5 %
2022	7,2	41,3	17,3 %



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Détails à l'appui des indicateurs de vulnérabilité

Définition du concept de vulnérabilité 3.61 La vulnérabilité correspond à la mesure dans laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

Changements positifs dans les tendances à court et à long terme 3.62 Pour 2022, nos évaluations des tendances à court et à long terme sont passées de défavorables à neutres.

3.63 Nous constatons qu'en 2022, environ 37,0 % des recettes totales de la province provenaient des transferts du gouvernement fédéral, une diminution par rapport à 40,0 % en 2021. Cela indique que la

province dépendait moins du gouvernement fédéral. Par conséquent, nous avons modifié notre évaluation de la tendance à court terme de neutre à défavorable.

3.64 Notre évaluation à long terme est également passée de défavorable à neutre. Ainsi que le montre la pièce 3.16, le rapport entre les paiements de transferts et les recettes totales demeurées relativement constantes entre 2013 et 2022, oscillant entre 35,2 % en 2016 et 38,5 % en 2013. Les seules exceptions sont 2018 où le ratio était de 34,7 % et 2021 où le ratio était de 40,0 %.

3.65 Nous présentons l'indicateur de vulnérabilité qu'est le rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales à la pièce 3.16.

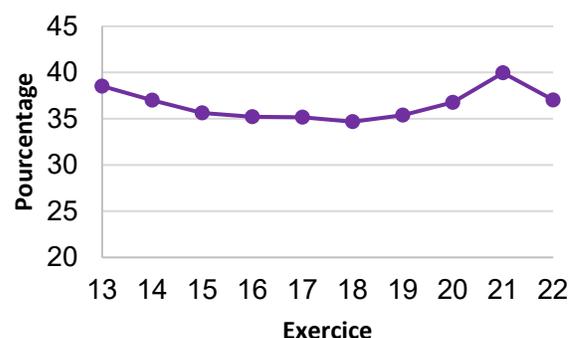
Comment interpréter la pièce

3.66 Une baisse des paiements de transfert exprimés en pourcentage des recettes totales dénote une tendance positive, car cela veut dire que la province dépend dans une moindre mesure de sources de recettes externes (comme les transferts fédéraux). Si le ratio augmente, la province est plus vulnérable aux décisions du gouvernement fédéral en matière de financement.

Pièce 3.16 - Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

Exercice	Transferts fédéraux (milliards de dollars)	Recettes totales (milliards de dollars)	Transferts fédéraux en pourcentage des recettes totales (pourcentage)
2013	3,0	7,8	38,5 %
2014	2,9	7,8	37,0 %
2015	3,0	8,4	35,6 %
2016	3,0	8,4	35,2 %
2017	3,1	8,9	35,2 %
2018	3,2	9,3	34,7 %
2019	3,4	9,7	35,4 %
2020	3,6	9,9	36,8 %
2021	4,1	10,3	40,0 %
2022	4,2	11,4	37,0 %

Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales

Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des Comptes publics pour les exercices pertinents, en tenant compte des retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.

Rapport entre la dette en devises et la dette nette

- 3.67** Nous avons évalué les tendances à court et à long terme comme étant favorables. L'efficacité de la stratégie de couverture de la province nous a amenés à évaluer cet indicateur comme étant favorable.
- 3.68** Le risque d'exposition de la province aux fluctuations des cours des devises au fil du temps a été mitigé. La valeur de la dette nette libellée en devises est restée au niveau de 2,8 milliards de dollars au cours des trois derniers exercices. Cependant, la province compense (réduit) ce risque en recourant à une stratégie de couverture efficace.
- 3.69** La province se sert de plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises :

- des accords de swaps, qui permettent de rembourser la dette consolidée et de payer les intérêts en dollars canadiens;
- des contrats de change à terme (qui permettent à la province d'acheter des devises à un prix précis et à une date future déterminée).

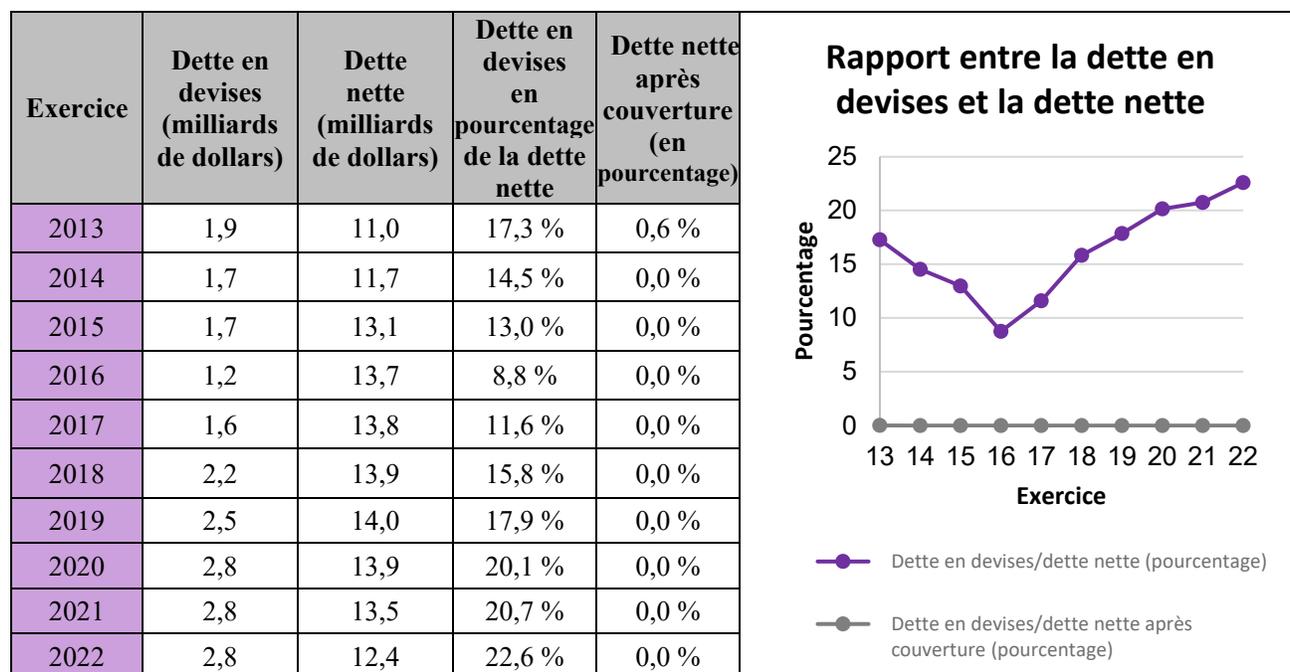
3.70 Nous présentons l'indicateur de vulnérabilité qu'est le rapport entre la dette en devises et la dette nette à la pièce 3.17.

Comment interpréter la pièce

3.71 La pièce 3.17 présente deux pourcentages. Le pourcentage après couverture est celui qu'il convient d'analyser. S'il augmente, la province devient plus vulnérable aux fluctuations des taux de change, ce qui indique une tendance négative.

Pièce 3.17 - Rapport entre la dette en devises et la dette nette

Rapport entre la dette en devises et la dette nette



Source : Pièce préparée par VGNB d'après les données des exercices pertinents des Comptes publics avec les retraitements qui y sont indiqués, le cas échéant.